

Le Pays info



Le journal du pays du val d'adour

Lembeye Rabastens Riscle Montaner Vic en Bigorre Marciac Maubourguet

Plaisance Aignan Castelnau Rivière Basse

Dossier MOBILITE

Le chou

Agenda culturel et artistique
pages 8, 9



Gratuit

SOMMAIRE

Dossier Mobilité

Page 3 : SCOT

La mobilité : satisfaire les besoins, améliorer l'attractivité

Page 4 : Le transport à la demande ça marche

- Le bus des Castels, une expérience qui roule
- Une étude dans le Béarn

Page 5 : Le covoiturage en Val d'Adour, c'est possible

- Avec des aires de covoiturage, c'est plus facile

Page 6 et 7 : Les TIC, une technologie pour un développement durable

Pages 8 et 9

L'agenda culturel et artistique des mois de janvier - février - mars 2013

Page 10 : Dossier suite

Le schéma mode doux, c'est penser le changement

Page 11 : Découverte

- Promenade au bord de l'Adour

Page 12 : Entreprendre

- Des femmes qui créent leurs emplois

Page 13 : Jeunes reporters

- Club des copains de l'Eco centre Pierre et Terre à Riscle

Page 14 : Evenements

- Grand atelier de dégustation à Crouseilles
- Offrir pour pouvoir offrir
- Artbrasilic, à Marciac

Page 15 : Zoom sur la commune

Termes d'Armagnac

- Directeur de publication : Jean Glavany Président du Pays du Val d'Adour
- Rédacteur en chef : Jean-Louis Guilhaumon
- Réalisation : Conseil de développement Val d'Adour
- Secrétariat rédaction : Semadour
- ISSN en cours d'immatriculation
- Imprimerie Images Tarbes 65000
- Impression sur papier recyclé, avec encres végétales

- Rédaction, mise en page, diffusion
- Agence de communication populaire Popkom
- 30 rue Maréchal Joffre 65700 Maubourguet
- agencepopkom@gmail.com

EDITO

Ce nouveau numéro du journal Pays est l'occasion pour moi de vous souhaiter à toutes et à tous mes meilleurs vœux. Que 2013 soit riche de nouveaux projets personnels et solidaires et de nouvelles opportunités de développement pour notre territoire.

L'année 2013 sera une année charnière pour celui-ci puisqu'elle verra se concrétiser les premiers éléments de notre Schéma de Cohérence Territoriale, dont les travaux ont démarré à l'été 2012.

La mobilité, qui fait l'objet de ce numéro, est une des thématiques qui sera investie dans le cadre du SCOT. Ce nouveau dossier nous interroge sur l'évolution de nos besoins et sur la place de la voiture dans nos quotidiens.

La hausse du prix des énergies fossiles conjuguée à la nécessité de réduire fortement les émissions de gaz à effet de serre nous amènent à réfléchir à de nouvelles solutions pour nos déplacements, alors même que nos besoins se multiplient et que le monde rural reste strictement dépendant de la voiture.

Afin de partager le constat et les enjeux pour notre territoire, les élus du Pays ont engagé une étude sur le thème de la mobilité, des déplacements et des technologies de l'information et de la communication.

Si nous ne pouvons espérer bénéficier d'un service de transport collectif similaire à celui des villes, vous découvrirez au fil des pages que des acteurs de notre territoire se mobilisent et que des solutions existent pour proposer des alternatives à la voiture individuelle. Je vous renouvelle mes vœux pour cette année 2013 et vous assure de mes sentiments dévoués et cordiaux.

Jean Glavany



DOSSIER MOBILITE

SCOT : Schéma de COhérence
Territoriale du Pays du Val d'Adour

Mobilité : satisfaire les besoins, améliorer l'attractivité

Se déplacer est une nécessité : emploi, consommation, santé, loisirs, ... une nécessité pour développer le lien social, rompre avec l'isolement. Faciliter la mobilité est aussi un facteur déterminant pour améliorer l'attractivité du territoire, pour les entreprises et le tourisme. Un diagnostic a été réalisé pendant le premier semestre 2012.

Le monopole de la voiture

Le territoire du Val d'Adour est réputé pour sa qualité de vie, c'est un territoire rural qui profite de la proximité des grandes infrastructures de transport (autoroutes, aéroports) sans en subir les inconvénients. Les habitants du Val d'Adour privilégient les déplacements en voiture. Ce moyen de transport n'est pas à la portée de tous (coût du carburant, assurances, ...), de plus en sont exclus les moins de 18 ans, les personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes qui n'ont pas le permis de conduire, ...

Il existe des alternatives qui méritent d'être développées, aucune n'est la solution miracle, mais l'articulation de ces différents services peut l'être. Voici quelques exemples :

Le covoiturage

Les collectivités peuvent réserver des places de parking aux personnes qui laissent leurs voitures et peuvent aussi améliorer la mise en contact des conducteurs et des passagers. (voir page 5)

Les modes de déplacement doux (cyclistes, pédestres)

Prioritairement, il faut inciter les automobilistes à partager les voies de circulation en réduisant la vitesse par exemple. Adapter les espaces publics dans les centres bourgs pour diminuer la place des voitures est une orientation envisageable. (voir page 10)

Les transports en commun

Certaines zones du territoire sont complètement dépourvues de transport en commun. Sur certains axes (RD935 par exemple) le transport de bus géré par la Région et celui géré par le Département ne sont pas coordonnés. Il y a donc urgence à mettre les différents opérateurs autour de la table.

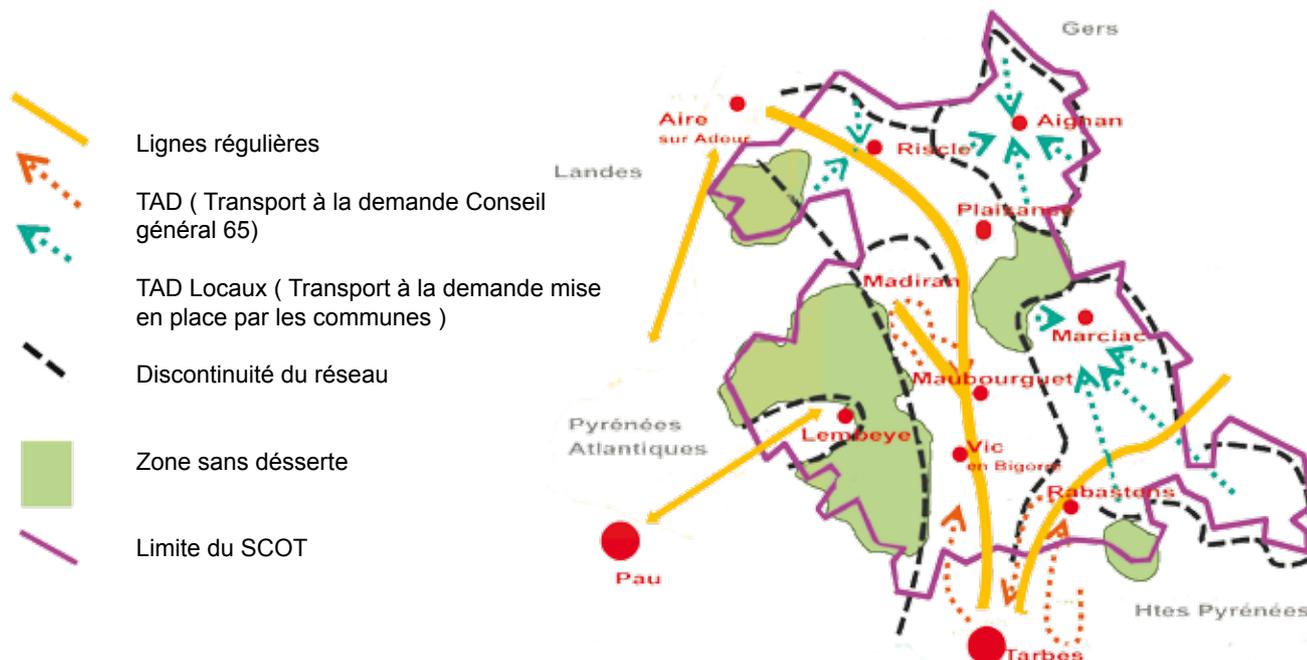
Des expériences de transport à la demande existent depuis quelques années, elles méritent d'être plus connues. (voir page 4)

Les TIC

Ce sont les Technologies de l'Information et de la Communication, c'est-à-dire tout ce qui concerne internet et les téléphones portables. De plus en plus de services sont accessibles par internet (administratif, consommation, culture, ...) pour chaque citoyen, mais l'accès aux réseaux internet et de téléphonie mobile sont incontournables pour les entreprises. (voir pages 6 et 7)

Qu'est ce que le SCOT ?

Emploi, urbanisme, mobilité ...
L'objectif du SCOT est de donner une cohérence aux éléments structurants de la vie quotidienne du territoire. Le rôle du Pays est d'animer cette réflexion, d'identifier les priorités et d'interpeller les collectivités compétentes dans ces domaines. Les études, les échanges, sont aussi l'occasion d'identifier des expériences locales et dans la mesure du possible de les développer ou de les reproduire.



Le transport à la demande

Pour initier la mise en oeuvre de transports à la demande les Conseils généraux tant des Hautes Pyrénées, du Gers ou des Pyrénées Atlantiques lancent des appels d'offre aux communautés de communes qui souhaitent s'engager dans cette démarche. L'objectif étant de faciliter à toutes personnes sans véhicule l'accès aux différents services dans les centres bourgs : faire ses achats au marché, réaliser des démarches administratives ...

Le bus des Castels, une expérience qui roule

La Communauté de communes Les Castels s'est inscrite dans une démarche de transport à la demande et de proximité depuis déjà plus de 11 ans. Le Pays info rencontre M.Christian Bourbon, président.

En 2000, suite à l'appel d'offre lancé par le Conseil général, la Communauté de communes les Castels crée une régie autonome de transport public. Elle investit dans un minibus qui prend en charge le transport scolaire du RPI (Réseau Pédagogique Intercommunal) et du lycée de Vic Bigorre. Souhaitant élargir le service de transport à la demande vers un service de proximité la communauté de communes en partenariat avec le Conseil général ajoute deux lignes : le marché de Maubourquet le mardi matin et celui de Vic en Bigorre le samedi matin. Sur un simple coup de téléphone, plus d'une quinzaine de personnes du canton de Castelnau R-B, des communes d'Estirac, de Labatut Rivière et de Caussade utilisent ce service. Pour 2 € le trajet, le bus des Castels récupère les passagers devant leur domicile ou au plus près. Aujourd'hui, afin d'articuler les différents transports (Région - Département), la Communauté de communes a signé une convention de délégation de service avec le Conseil général et la Région Midi Pyrénées, pérennisant ainsi l'action de transport



Numéro vert gratuit depuis un poste fixe

0.800.65.65.00

à la demande puisqu'il n'y a plus d'appel à concurrence. Pour mieux répondre aux besoins de mobilité de la population, être en mesure d'assurer le transport du nombre d'enfant en hausse sur le RPI et respecter la nouvelle réglementation, la communauté

de communes a investi dans un nouveau bus 32 places. En attendant, les usagers, petits et grands sont curieux et impatients de voir leur nouveau moyen de transport.

Une étude en cours côté Béarn

La Communauté des Communes de Lembeye en Vic-Bilh crée une régie il y a plusieurs années et investit dans l'achat de plusieurs bus qui sillonnent les différents villages du canton pour amener les enfants dans les écoles des différents RPI. Attentive aux difficultés de mobilité de sa population et soutenue par l'appel à projet du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques, la Communauté de Communes et son Président Michel Chantre ont mené une étude de faisabilité afin d'identifier les besoins en matière de transport à la demande. Une enquête lancée auprès des 2 145 foyers du canton a révélé les besoins et les attentes de la population. Aujourd'hui, les élus ont besoin d'un peu de temps pour s'approprier les résultats, identifier les besoins et les

destinations les plus importantes. Pour répondre au mieux, ils doivent définir les priorités, imaginer différents scénarios et réaliser des simulations sur le fonctionnement. Cette étude entraîne de nombreuses questions : transport à la demande interne ou externe à la Communauté de Communes ? Faut-il créer une régie directe ou fonctionner en délégation ? Il faut trouver les réponses appropriées à chaque besoin. En ce qui concerne les loisirs, les achats en direction de Pau, il serait possible de s'appuyer sur le réseau IDELIS déjà existant en acheminant les gens vers Morlaàs. Pour le reste, les élus ont besoin d'un peu de temps et vont continuer à travailler sur la perspective de mise en place d'un transport à la demande.

Résultats de l'enquête :

31 communes - 5 195 habitants - 2 145 foyers

Public concerné :

Tout public mais une attention particulière pour les plus de 60 ans

Besoins :

- déplacements médicaux
- achats
- démarches administratives
- loisirs

Directions et raisons :

- Pau : l'accès aux soins, infrastructures administratives et au commerce
- Morlaàs : l'accès aux commerces, puis à la santé.
- Lembeye : l'accès aux commerces, soins, infrastructures administratives



Le covoiturage en Val d'Adour c'est possible

- Il existe sur le territoire différents sites internet mis en place par les Conseil généraux du Gers et des Pyrénées Atlantiques afin de promouvoir et d'informer les utilisateurs des modalités de fonctionnement.
- De plus certaines communes informent la population des différents moyens de transport notamment par le biais de leur site internet en dédiant un espace aux transports en commun existants sur le territoire ou en valorisant les sites internet de covoiturage.

www.gers-covoiturage.fr

L'accès au site ainsi que l'inscription sont totalement gratuits. Il met en relation les conducteurs et les passagers qui se déplacent dans une même direction et désireux de partager un véhicule. Ce site s'applique aussi bien sur des trajets du territoire du Gers que sur le territoire national, voire international, sur des trajets réguliers ou uniques. C'est la première étape d'un projet de structuration du covoiturage, puisque l'organisation du système sera suivie par la définition d'un schéma d'aires de covoiturage au niveau du département. Ces points de rencontre seront aménagés pour optimiser la sécurité et l'organisation du covoiturage. Les premières aires seront situées sur les territoires de Mauvezin, Cologne et Riscle.

www.covoiturage64.fr

Soutenu par le Conseil général des Pyrénées Atlantiques.

www.covoituragers.com

La commune d'Aignan valorise le covoiturage via son site internet : aignan.org

L'association Covoituragers, propose un service de covoiturage soutenu par la Région Midi Pyrénées. L'efficacité du site dépend du nombre de trajets mis en ligne. Plus les offres de trajets sont nombreuses, plus il y a de chances de trouver un conducteur ou un passager pour se déplacer. Totalement gratuit, ce site se développe et évolue grâce aux internautes.

www.carstops.org

La commune de Vic en Bigorre valorise sur une page entière de son site : Vic-bigorre.fr son partenariat avec carstop covoiturage.

Avec des aires de covoiturage, c'est encore plus facile

Certaines municipalités encouragent l'écomobilité et le covoiturage en indiquant avec des panneaux spécifiques des stationnements réservés au covoiturage. En parallèle un partenariat avec le comité départemental du tourisme a été mis en place afin de sensibiliser les participants aux animations culturelles et touristiques à la pratique du covoiturage.



Plaisance du gers

Le nouveau code de la route

QUESTION 2



Je suis seul (e) dans ma voiture, que dois je faire?

- A Je m'arrête pour proposer une place
- B Je ne m'arrête pas
- C Je laisse ma voiture et monte avec un autre conducteur

DOSSIER MOBILITE

Les TIC, une technologie pour un développement durable

- Les TIC (technologies d'information et de communication) ou NTIC (nouvelles technologies d'information et de communication), regroupent l'ensemble des outils mis en place pour manipuler, produire, faire circuler et permettre une meilleure diffusion de l'information. Le secteur des TIC englobe l'ensemble des entreprises qui exercent leurs activités dans les domaines de l'électronique, des télécommunications ou d'Internet.
- Le développement d'Internet à haut débit, la démocratisation de l'ordinateur et des nouvelles technologies découlent d'une baisse des tarifs proposés par les fournisseurs d'accès et d'une demande de plus en plus présente de la clientèle. Le boom des blogs et des messageries électroniques donne aux TIC une place de plus en plus vaste dans notre société.

Les voies de communications avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication appelées plus communément les TIC sont aujourd'hui un facteur déterminant de développement tant économique que culturel pour nos territoires.

Jean François Thomas, vice président de la Communauté de Communes chargé du développement économique, maire de Viella témoigne de l'émergence de cette « fracture numérique », un frein réel pour le développement local.

« Nous constatons sur notre communauté des zones qui ne sont pas couvertes, dites zones blanches, par les opérateurs du téléphone mobile, mais aussi par les réseaux ADSL. Nous nous étions penchés sur le problème il y a quelques années, nous avons lancé, en partenariat avec la communauté du Bas Armagnac (Nogaro), un appel d'offre pour trouver un opérateur susceptible de créer une infrastructure capable de couvrir ces zones blanches notamment sur les communes de Lelin Lapujolle, Caumont, Maumusson Laguian et Verlus.

Un premier opérateur a répondu à l'appel d'offre et suivant le cahier des charges il a créé un réseau. Un deuxième opérateur a pris la continuité mais les services rendus ne se sont pas avérés satisfaisants. Ils ne permettent pas aux abonnés qui paient, il faut le rappeler, une redevance mensuelle assez importante, de pouvoir utiliser pleinement internet.

Des installations pas toujours fiables

Des antennes sont installées au sommet des châteaux d'eau, le réseau utilise la technique du Wi-Fi, il s'avère peu fiable. Le réseau tombe très souvent en panne et nous n'arrivons pas à obtenir rapidement les interventions nécessaires aux réparations et à sa maintenance. Cela entraîne de nombreuses difficultés pour les entreprises, les commerçants, le télétravail... nous sommes sur un territoire viticole, les viticulteurs ont une clientèle répartie sur toutes les régions de France, mais aussi à l'étranger.

En août dernier 30 à 40% des clients France Télécom furent privés de réseau téléphonique et internet pendant plusieurs semaines, les services de France Télécom furent injoignables ou bien nous donnaient des informations complètement fantaisistes.





Nous avons dû solliciter les services de la préfecture afin d'obtenir un véritable interlocuteur et surtout réparer, permettre que le réseau soit remis en service. Pour exemple la pharmacie ne pouvait plus traiter ses commandes quotidiennes de médicaments et être réapprovisionnée, de même l'épicerie pour être livrée en produits frais.

Une technologie incontournable

Il est évident désormais qu'il est impossible de se passer de ces nouvelles technologies, pas uniquement parce qu'elles sont plus pratiques, mais aussi parce que les réseaux sociaux, commerciaux se sont construits à partir de ces nouvelles voies de communication : une cave viticole travaille avec l'Europe du nord, les États Unis, le Canada, la Chine.....

Nous avons une menuiserie assez importante elle gère ses commandes, ses devis par internet, une rapidité et simplicité de communication absolument indispensables aux nouvelles formes d'économie à flux tendu il n'est plus question de faire du stockage.

Ces problèmes de liaisons reviennent régulièrement, de nouveau ces dernières semaines on constate de nombreuses coupures de réseau, irrégularités qui fragilisent les entreprises, isolent les citoyens. L'absence de couverture ADSL et téléphone mobile est un sérieux frein à l'implantation de nouvelles entreprises bien que nous ayons un accès au réseau autoroutier très proche.

Une chargée de mission du Conseil Général 32 a effectué une étude pour proposer la mise en place d'une liaison par réseau en fibres optiques des neuf sous répartiteurs se situant sur le territoire de notre nouvelle communauté de communes Armagnac Adour ce qui permettrait la mise à disposition d'un réseau à très haut débit (8 Mgo). La participation financière à charge de la Communauté de Communes varie entre 20 000 et 40 000 Euros par an suivant le type d'équipement et cela pendant 20 ans ! Une dépense absolument pas adaptée à nos moyens, de plus qu'en sera t'il de cette technologie dans 20 ans ? Ce n'est pas à nous communauté

de communes d'investir, les opérateurs que je sache font payer leur prestation, à eux de mener ces investissements. Nous sommes en charge de bien d'autres projets : Ecoles, Crèches, ALSH Accueil de Loisirs Sans Hébergement, etc..... Les élus du conseil communautaire comme moi ne sont pas d'accord pour financer ce projet.

Nous savons bien que nous représentons peu de clients au km², que les opérateurs préfèrent investir dans des zones plus urbaines aussi faut il une forte volonté politique pour aider nos territoires et faire pression sur les opérateurs afin qu'ils assurent la qualité du service qu'on est en droit d'attendre d'eux notamment fiabilité et service après-vente.»

Qu'est ce que l'ADSL ?

L'ADSL (Asymmetric Digital Subscriber Line) permet d'accéder en permanence à Internet à haut débit via une ligne téléphonique classique (paire de cuivre). On peut facilement télécharger tout type de fichier y compris des images, sans se préoccuper de son forfait temps. Un modem spécifique est placé à chaque extrémité : un chez l'abonné et un au niveau du répartiteur de l'opérateur. Utilisant des fréquences disjointes, l'ADSL permet la connexion à Internet et l'appel téléphonique simultanément.

Qu'est ce que le WiFi ?

WiFi est l'acronyme des termes anglais Wireless (sans fil) et Fidelity (Fidélité) et désigne une technologie permettant à des appareils de communiquer entre eux par ondes radio. Grâce à la technologie WiFi vous avez donc la possibilité de vous connecter à Internet sans être relié à un modem ou box par des câbles (USB ou Ethernet). L'essentiel étant que le matériel utilisé pour naviguer sur Internet soit situé dans un rayon de quelques mètres autour du point d'accès/hotspot diffusant un signal WiFi.

Quelles sont les avantages de la fibre optique ?

- Une qualité d'image et de son supérieure sous réserve de posséder les équipements compatibles HD.
- La simultanéité des usages : utiliser en même temps votre connexion internet, votre télévision et votre ligne téléphonique sans altération de la qualité de

transmission de vos services.

- L'instantanéité des échanges : téléchargement rapide de vos fichiers volumineux.



FIBRE OPTIQUE
ADSL
HAUT DÉBIT
WIFI
BLOG
HTML
ANTI-VIRUS

internet va vous faciliter la vie !

L'agenda culturel
et artistique du Val d'Adour

Jusqu'au 07

Exposition

Plaisance à la médiathèque, découvrez les travaux des élèves de l'école de dessin de l'Atelier d'arts plastiques 05 62 69 59 01

Samedi 12

Théâtre

Maubourguet au Théâtre les 7 chandelles Couple ouvert à deux battants prix nobel de littérature 1997. 09 79 58 12 55. 05 62 96 03 30 Les7chandelles@hotmail.fr

Samedi 12

Théâtre

Vic Bigorrie à l'OCTAV : les victambules 05 62 33 74 00 www.vic-montaner.com

Samedi 12 à 14h30

Conférence et diaporama

Marcillac salle des arènes « La Merveilleuse épopée du Ravayana » le mythe né des veda de l'Inde ancienne par Jean Paul Lamarque. Gratuit

Dimanche 13 à 14h30

Marathon image

Plaisance, le comité d'animation organise un marathon d'image insolite. Départ de la balade à la Maisons des Associations 06 70 59 96 53

Samedi 19 à 21h00

Théâtre

Ladevèze Rivière, salle des fêtes « One woman and one man shows » avec Nadia Martinez « en quarantaine » et « Elevé en plein air... » interprété par Mister Masacagne. 6€ adultes et 3€ - de 12 ans. 05 62 09 39 82

Samedi 19 à 21h00

Concert

Marcillac à L'Astrada « Harold Lopez Nussa Trio ». Tarif unique 26 € 0892 690 277

Samedi 19 à 15h00

Causerie

Plaisance ciné Europe « Aventures Soviétiques en 1971 » diaporama présenté par M Jean-Claude Ferraud entrée libre. 05 62 69 31 86

Samedi 19 à 22h30

JAM Session

Marcillac à la Peñac : soirée musicale menées par Ludo Bulcourt (accordéon), Nino Ferrer (contrebasse), Pablo (trompette) et invités... 06 87 79 06 05

Samedi 19 à partir de 18h30

Soirée Vins / Théâtre

Château de Crouseilles. Visite de la Cave avec les vigneron et dégustation des vins de Crouseilles. Encas gourmand et son verre de vin 7€ sur réservation 21h00 : Instanf et Stiff 8€ - gratuit pour les moins de 12 ans

Du 20 au 25 mars

Exposition

Riscle à la galerie bleue les Grands sites de Midi-Pyrénées.

Dimanche 20 à 15h00

Théâtre

Marcillac à L'Astrada La maladie de la famille M de Fausto Paravidino avec la troupe de la Comédie Française 25 € 0892 690 277

Jeudi 24 à 14h00

Spectacle

Marcillac à L'Astrada « L'orchestre symphonique » par Jean-François Zygel Orchestre National du Capitole Toulouse sous la direction de Christophe Mangou, Félix Mendelssohn, Barthody : Symphonie n°4 en la majeur, op. 90 italienne. Tarif unique 15 € Réservations 0892 690 277

Jeudi 24 à 22h30

JAM Session

Marcillac la Peñac», soirée musicale menées par Ludo Bulcourt (accordéon), Nino Ferrer (contrebasse), Pablo (trompette) et invités... agrémentée de quelques tapas 06 87 79 06 05

Samedi 26 et dimanche 27 à 15h00

Concert

Marcillac à L'Astrada Julien Clerc « Récital à deux pianos ». Tarif 45 € 0892 690 277

Dimanche 27 à 15h00

Carnet de Voyage

Vic-en-Bigorrie, la Clairière, Salle Campet-Larmitou « La Norvège vue de la mer » Présenté par Pierre Margaix. Organisation : AVF (Accueil des Villes Françaises) gratuit

FEVRIER

Jusqu'au 16 fevrier

Exposition

Marcillac à la Médiathèque Granges Guichard « Images du Mali et du Pays Dogon » photographies de Ludovic Roger. 05 62 69 59 01

Samedi 2 à 22h30

JAM Session

Marcillac à «La Peñac» (Bar à Tapas / Concerts) Jazz animées par Ludo Bulcourt (Accordéon), Nino Ferrer (Contrebasse), Pablo Valat (Trompette) et invités...

Samedi 2

Musique Brésilienne

Monlezun, lez'art nomades présente une soirée brésilienne 06 01 33 39 76



Samedi 2 dès 15h30

Étape « Tornar de Sent Pançard » du Carnaval Béarnais

Anoye : 15h30/16h30 : maquillage et goûter des enfants. 16h30 : entrée par la porte historique. 16h35/16h50 : arrêt devant la barricade, bagarres, négociations... et destruction de la barricade. 17h30 : début du défilé dans le village. 17h50/18h00 : arrêt et allumage des flambeaux. 18h30 : arrêt à la fontaine miraculeuse avec une histoire jouée (scènelette). 19h : danses traditionnelles avec instruments. 19h30 : apéritif chanté. repas. bal avec groupe variété. 05 59 81 01 43
06 31 83 28 66 @ : totsaulées@orange.fr

Samedi 2 à 21h00

Concert

Marcillac à l'Astrada « Play the Music of Max Roach and Clifford Brown » avec The Willie Jones III, Jeremy Pelt Quintet. 26 € 0892 690 277

Mercredi 6 à 15h00

Rencontre d'auteur

Plaisance à la Médiathèque, rencontre avec Corynn Thymeur autour de son livre « Décor'hommes ». Lecture d'extraits et dédicace 05 62 69 59 01

Samedi 9 à 21h00

Concert

Marcillac à l'Astrada à 21h « Kenny Werner Trio » Tarif 26 €. 0892 690 277

Samedi 9 à 22h30

JAM Session

Marcillac "La Peñac", soirée musicale. 06 87 79 06 05

Samedi 9

Théâtre

Vic Bigorre l'OCTAV : soirée théâtre le malade imaginaire par l'esquisse 10 € 05 62 33 74 00 www.vic-montaner.com

Jeudi 7 à 18h30

Conférence

Castelnau rivière basse, peinture murale d'Orient et modernité d'occident par Geneviève Sanchez

Samedi 9 à 22h30

JAM Session

Marcillac à la Penac : Jazz animé par Ludo Bulcourt (Accordéon), Nino Ferrer (Contrebasse), Pablo Valat (Trompette) et invités... 06.87.79.06.05 - 06.66.46.73.00 @ : pia.booking@gmail.com

Jeudi 14 à 20h30

Théâtre

Maubourguet Théâtre Les 7 chandelles. Spécial saint valentin : Triangles z'intimes
Qui est plus à même qu'une femme pour parler de la Femme? Trois comédiennes enveloppent avec humour et finesse l'intimité de la Femme d'un voile de légèreté et d'humanité. 09 79 58 12 55 - 05 62 96 03 30 Les7chandelles@hotmail.fr

Du 15 au 24 février et les 1/2/3 mars.

Exposition

Marcillac à l'Âne bleu : Rob Van Veggel "Utopie des formes"

15 février : vernissage 06 87 54 70 17

Samedi 16 à 22h30

JAM Session

Marcillac à la Peñac 06.87.79.06.05 @ : pia.booking@gmail.com

Samedi 16 à 21h00

Concert

Marcillac à l'Astrada. 1^{ère} partie « Oxmo Puccino Trio Acoustique » ; 2^{ème} partie « le Groupe Deluxe » Tarif : 25 € 0892 690 277

Samedi 16 à 21h00

Théâtre

Ladevèze-Rivière, salle des fêtes « 13 rue des improprios » Interprétée par la troupe de La Comète. Comédies de G. Levoayer et JM Ribes. 6€ adultes et 3€ - de 12 ans 05 62 09 39 82.

Samedi 16

Vernissage

Riscle à la galerie bleue. Présence de Dominique Viet, auteur de ces images.

Dimanche 20 à 14h30

Marathon image

Plaisance. Départ de la balade à 14h30 à la Maisons des Associations 06 70 59 96 53

Samedi 23 à 22h30

JAM Session

Marcillac à la Peñac 06.87.79.06.05 06.66.46.73.00 pia.booking@gmail.com

Samedi 23 à 21h00

Spectacle

Marcillac à L'Astrada à 21h spectacle de danse « Complicidad » 25 € 0892 690 277

Dimanche 24 à 15h00

Carnet de Voyage

Vic-en-Bigorre, la Clairière, salle Campet-Larmitou « Lumières souterraines » présenté par François-Marie Callot. Gratuit

Dimanche 24 à 11h00

Tienda

Plaisance aux arènes démonstration gratuite par les jeunes des écoles taurines.

Mercredi 27 à 19h00

Conférence

Izotges au foyer rural « Faut-il plus de démocratie en Europe ? » 05 62 69 25 39

MARS

Du lundi 4 au vendredi 8

Stage de cirque

Ju-Belloc, salle de cirque
Circ'adour 09 74 76 16 62 / 06 04 15 35 01

Samedi 9

Spectacle

Labatut-Rivière, Les Mysogénial présente La Boîte de Pandore:

Dimanche 10 à 14h30

Marathon image

Plaisance, Départ de la balade à 14h30 à la Maisons des Associations 06 70 59 96 53

Jeudi 14 à 21h00

Contes en hiver

Vic Bigorre à l'OCTAV (salle multimédia) avec Gilles Crepin

Samedi 16 à 21h00

Théâtre

Ladevèze-Rivière, salle des fêtes « Bicoque tout confort... à saisir » Interprétée par la troupe des Exquis-Mots. 6€ adultes et 3€ aux - de 12 ans 05 62 09 39 82

Samedi 16 à 21h00

Concert

Marcillac à l'Astrada : Benjamin Bioley 35 €. Réservations au 0892 690 277

Mardi 19 à 15 h

Printemps des poètes

Vic Bigorre à l'OCTAV (salle multimédia)

Jeudi 21 à 18h15

Conférence

Castelnau Rivière Basse, salle du temps libre : Arts appliqués chinois : promenade au pays du bronze, du jade, du laqué, de la céramique et de la soie par Geneviève Sanchez. 6€

Jeudi 21 à 20h30

Théâtre

Maubourguet : Scenes up au théâtre des 7 chandelles 09 79 58 12 55 - 05 62 96 03 30 Les7chandelles@hotmail.fr

Samedi 23 à 22h30

JAM Session

Marcillac à la Peñac 06.87.79.06.05- 06.66.46.73.00 @ : pia.booking@gmail.com

Samedi 23 de 9h à 18h

Portes ouvertes

Riscle au lycée professionnel agricole : présentation des formations par la voie initiale
Vente des produits des exploitations des Lycées de Riscle et Mirande

Du 23 mars au 7 avril

Exposition

Marcillac à L'Âne bleu JFP Leguit " Carmen"
Vernissage le 23 mars
06 87 54 70 17 – ane.bleu@orange.fr
www.anebleu.org

Le jardin du chou vous est ouvert

N'hésitez pas à nous communiquer chaque trimestre les informations concernant vos événements culturels : dates, lieux, horaires et contenus à l'adresse suivante

agencepopkom@gmail.com

CRÉATIONS

POESIES

FILMS

EMOTION

DOSSIER MOBILITE

Vic en Bigorre

Le schéma mode doux, c'est penser le changement

Quelle ville proposer aujourd'hui et demain ?

Les élus de Vic en Bigorre trouvent des solutions à la question

Dans le cadre de la révision du PLU, l'équipe municipale repense le projet urbain. La commune de Vic en Bigorre est un bourg centre avec de nombreux services et commerces. et supporte une fréquentation automobile importante. Les conseillers se sont interrogés pour savoir comment conjuguier l'aspect urbain et le cadre de vie rural et convivial qui

fait le charme de cette ville à la campagne.

Typhaine Dulhauste, adjointe à l'urbaniste nous explique comment, accompagnés par l'ADEME, ils mettent en œuvre un schéma mode doux qui vise à mieux partager l'espace public entre les différents modes de déplacements : voitures, vélos, piétons, ...

« Depuis plusieurs années, la commune de Vic en Bigorre s'engage à travers la réalisation de différents aménagements : un travail concerté a été conduit sur le sens de circulation autour du lycée Pierre-Mendes France, la rénovation de la place de la République avec la création d'un plateau traversant, des travaux pour sécuriser l'accès aux piétons et aux personnes à mobilité réduite avec l'élargissement des trottoirs, la mise en place de bornes aux abords des écoles ... Un des principaux points de départ du schéma mode doux était que nous souhaitions faciliter les déplacements à vélo ou à pied, tout en améliorant la sécurité de tous. Aujourd'hui, cela va bien au-delà. Nous construisons un projet sur le long terme qui doit améliorer notre cadre de vie et permettre aux Vicquois de se déplacer en toute sécurité, quelque soit le mode de déplacement qu'ils choisissent ou les difficultés physiques qu'ils rencontrent. En 2010 (le 6 mars précisément), nous avons mis en place « un bus pour le marché » et depuis plusieurs années nous accompagnons les parents d'élèves dans le programme « pédibus ». Il s'agit pour nous d'apporter un nouveau regard pour faire évoluer les pratiques vers des modes de déplacements plus écologiques, plus économiques aussi, mais surtout pour tous et qui permettent de préserver notre cadre de vie. »

Pédibus Semaine Mobilité élus parents



Un voyage en pédibus



Un bus pour le marché

Ce service de proximité est porté par la municipalité. Il fonctionne le samedi matin de 8h30 à 12h00 et transporte plus d'une cinquantaine de Vicquois aux marchés. Ce bus de 9 places (prêté par l'Hôpital de Vic en Bigorre) est ouvert à tous (personnes qui résident dans un quartier périphérique, n'ont pas de véhicule, éprouvent des difficultés pour marcher, ou ceux qui ne souhaitent pas utiliser leur voiture). Pour 1 euro aller et retour et sur une simple réservation, la navette passe à proximité du domicile des inscrits et les ramène au point de montée dès leur marché terminé.

Le pédibus, c'est quoi ?

C'est un ramassage scolaire gratuit qui se fait à pied. Un petit groupe d'enfants est accompagné par des parents volontaires pour se rendre de leur maison à l'école. Mme Dany Daugeilh, conseillère déléguée, nous explique le fonctionnement. « Cette opération est mise en œuvre grâce à des parents d'élèves des écoles primaires et maternelles de Vic. A tour de rôle, les parents vont chercher les enfants (passagers) en différents endroits de l'itinéraire (arrêts définis) selon un horaire fixe. En fait, c'est comme un bus mais à pied. Couverts par leurs compagnies d'assurance et une charte d'autorisation, les conducteurs sont munis d'un gilet jaune et les enfants d'un brassard. Le rôle de la municipalité est d'une part d'informer, de sensibiliser et de mettre en relation les parents et d'autre part de faciliter cette pratique à travers des aménagements. La municipalité a par exemple réalisé des aménagements afin de sécuriser les trajets et les abords des écoles. Nous sommes fiers de cette initiative mais celle-ci n'est possible que par la mobilisation et le renouvellement des parents volontaires sans lesquels aucun pédibus ne peut fonctionner. Nous avons été la première commune des Hautes Pyrénées à avoir accompagné une telle démarche. Depuis, d'autres nous ont suivis comme Orleix... Qui sait peut être que cela donnera des idées à d'autres parents ou à d'autres communes ? »

**Renseignement sur le pédibus
Service enfance de la mairie
de Vic-en-Bigorre**

05 62 31 68 68

Un bus pour le marché :

Aller : De 8h30 à 10 h00 (toutes les 1/2 h)

Retour : Devant le crédit agricole de 10h00 à 11h30 (toutes les 1/2 h)

Lieu de passage : périphérie du centre-ville dont route de Pau, Villalodge des Moulins, rue Jacques-Fourcade, avenue du Régiment-de-Bigorre, secteur Saint-Aunis, route de Tarbes.

Inscription :

06 07 64 30 19



Promenades au bord de l'Adour

L'ouverture et l'aménagement du sentier de l'Adour est un projet initié par le Pays du Val d'Adour et plus particulièrement M. Glavany, qui souhaitait continuer le sentier du Camin'adour (Tarbes) sur l'ensemble du territoire Val d'Adour. En 2010 le bureau d'étude Géodiag rend une étude préliminaire et dégage un tracé potentiel de 80 km de Bazet à Barcelonne du Gers. Sous l'impulsion de la Maison de l'eau, les syndicats de gestion de l'Adour, présidés par Monsieur Lussan dans les Hautes-Pyrénées et par Monsieur Saint-

Guilhem dans le Gers, embauchent Jérémie Astau pour entretenir le parcours et passer des conventions avec les propriétaires en matière de droit de passage, d'aménagements et d'entretien. En fonction des possibilités techniques et financières les syndicats de rivières des Hautes Pyrénées et du Gers décident d'aménager le sentier par tranches sur quatre années de 2010 à 2014.

Deux sections ouvertes

L'une côté Hautes-Pyrénées d'environ 10 km de Bazet à Bazillac en passant par Aurensan, Sarniguet, Marsac, Tostat et Ugnouas, l'autre côté Gers sur 9 km de Riscle à Saint Mont en passant par la commune de Tarsac. Les parcours ouverts sont indiqués grâce à un marquage : panneaux en forme de flèche sur fond bleu et panneaux dans les parkings et aux endroits visibles.

« Ces parcours traversent des forêts, des champs agricoles, l'objectif est de réaliser un balisage et des aménagements à minima en utilisant au maximum les sentiers déjà existants. » ajoute Jérémie Astau.

A l'heure actuelle, les travaux continuent, l'objectif est d'ouvrir 2 nouvelles tranches pour l'été 2013. Bazillac - Maubourguet côté Hautes Pyrénées et Saint Mont - Barcelonne du Gers pour la partie gersoise. Si tout va bien, la jonction devrait se faire en 2014 à la Maison de l'eau, sur la commune de Jû-Belloc où des sentiers pédestres le long de l'Adour existent déjà sur le site de l'ancienne gravière.

Des animations, un développement local

Dans un premier temps, les sections de sentier ouvertes sont des lieux de promenades locales. Par la suite, le but est de créer des animations et de

les étendre sur l'ensemble du sentier. Jérémie Astau nous confie quelques projets « Nous travaillons l'aspect animation des sentiers avec différentes associations locales. Les conseils départementaux de randonnées des Hautes Pyrénées et du Gers proposent de créer une voie bis pour le chemin de Compostelle. En effet deux chemins de Saint Jacques traversent le sentier en deux points : Maubourguet et Barcelonne du Gers. Une des demandes actuelles des randonneurs est de se rendre vers Tarbes et Lourdes. On pourrait envisager que le sentier de l'Adour soit référencé dans les parcours Jacquaires. La bifurcation pourrait se faire à Lelin-Lapujolle où il y a énormément de marcheurs pèlerins. Bien entendu, derrière il faut réfléchir aux hébergements à proposer, définir de nouvelles étapes...et tout cela reste un projet. Nous travaillons déjà avec l'office de tourisme de Maubourguet pour imaginer des projets qui favoriseraient l'utilisation des sentiers via les bus. On pourrait proposer une alternative et éviter ainsi l'aller et le retour sur le même parcours. En ce qui concerne les animations nous sommes en phase de réflexion afin que les sentiers soient vecteur de développement local et économique à l'échelle du Val d'Adour. »



Seuil à Ugnouas (65)



Passerelle de Tarsac (32)



Un départ du sentier à Marsac (65)



Pause de tables à Riscle (32)

Financements :

L'Europe via le FEADER, la Région Midi-Pyrénées, autofinancement des syndicats de gestion de l'Adour du Gers et des Hautes-Pyrénées.

Partenaires :

Les communes riveraines fortement impliquées dans la réalisation des travaux, la Maison de l'Eau de Jû-Belloc, les offices du tourisme, les associations locales qui se rencontrent pour faire vivre le sentier.

Où avoir des informations :

(prochainement)

- En mairies riveraines ou dans les offices du tourisme : topoguide avec une carte et des informations sur les directions à prendre, le temps de parcours, etc
- Micro site internet et sur le site du pays du Val d'Adour où l'on pourra télécharger le topoguide :

www.val-adour.com

Des femmes créent leur emploi

Le Pays info est parti à la rencontre de toutes ces femmes qui en 2012 ont ouvert des boutiques de prêt à porter féminin, de créations, de cadeaux, ... à Plaisance du Gers, Vic en Bigorre, Riscle, Maubouguet, ... Elles ont toutes un point en commun : l'envie de créer leur entreprise, d'être autonome et responsable de leur travail souvent en créant des auto entreprises.

Friperie du Centre place de la mairie à Plaisance du Gers

Sylvie Laurent a vendu des vêtements pendant 11 ans, à la Croix Rouge de Plaisance du Gers. Elle connaît bien le système de revente ainsi que la clientèle habituée à la friperie. Mais un jour elle perd son emploi. Il lui faudra une année de chômage pour revoir son projet professionnel et s'apercevoir qu'elle aime travailler dans ce milieu. Elle fait des stages à Auch accompagnée par la chambre de Commerce et de l'industrie et réalise une étude de marché. C'est alors qu'elle apprend qu'elle bénéficie de L'ACRE* (pas de charges sociales pendant 3 ans). Elle décide alors de créer une auto entreprise régime micro social. Parallèlement Françoise qui avait déjà lancé la friperie à Plaisance du Gers lui propose une reprise d'activité. C'est le moment se dit elle

« je me lance ». Depuis janvier 2012, elle reprend des vêtements propres en bon état à tous ceux qui les lui amènent. Après vérification de chaque pièce, elle rachète les vêtements au poids (3€ le kg), puis les remet en vente dans son magasin. « J'aime ce système de débrouille, je revends à petits prix. Les temps sont durs ce n'est pas facile pour tous d'acheter des vêtements. » Sa clientèle variée, à la recherche de la bonne occasion, vient de Plaisance et des alentours. Ce qui la motive c'est son autonomie, elle a aménagé ses horaires en tenant compte de ceux de ses enfants, ses clientes le savent et ça fonctionne. Elle voit du monde, gère sa boutique...et surtout elle a retrouvé une activité.



Elles témoignent...

Tout pour elle - Maubouguet - Vic en Bigorre

« J'ai profité de mon congé parental, pour réfléchir à mon projet professionnel. J'avais vraiment envie d'ouvrir mon truc à moi. Les gens me disaient tu es folle dans la conjoncture actuelle! Mais je me suis lancée en achetant un petit local. Aujourd'hui, j'ai deux boutiques, (Vic en Bigorre) et une salariée. J'ai du temps pour profiter de mes enfants, je reste en contact avec mes clientes, je choisis mon stock,... Ce n'est que le début mais si c'était à refaire je n'hésiterais pas. »

Au Bazar de l'hôtel de Vic - Vic en Bigorre

« A 50 ans j'avais envie de créer mon poste. Pour moi c'est tout simplement une source d'emploi. Ce qui me plaît dans ce nouveau parcours c'est de repartir à zéro, créer quelque chose de nouveau. Quand on goûte à l'indépendance, même le si on a d'autres soucis c'est quand même un plaisir de tout faire, d'aller dans les salons de partir à la recherche de créateurs, d'objet, de gérer le stock, ... »

Rien que pour vous - Plaisance du Gers

« Suivie par ARTE* j'ai fait des démarches d'ACRE* et je me suis déclarée en auto entrepreneur. Aujourd'hui je suis ravie, je gère tout, ma comptabilité, mon stock, je suis comblée pourvu que ça dure. Je viens d'une grande ville et on pense souvent qu'en campagne, la population est vieillissante mais il y a de jeunes mamans, des collégiennes... Je les écoute, je leur propose une gamme de prix moyens, je renouvelle régulièrement mon stock dans l'objectif de répondre à leurs besoins et à leurs goûts. J'ai eu des doutes mais quand on a un désir il faut aller jusqu'au bout dans la limite du possible ! »

Hodge Podge - Vic en Bigorre

« J'ai d'abord créé une association pour tester la vente de mes créations. Mais le statut d'auto-entrepreneur m'a permis d'ouvrir une boutique. Mon but est de démocratiser l'art et de le rendre accessible à tous. »

**Et aussi : Ann'Mod à Vic en Bigorre
Kev's tattoo art shop à Riscle,....**

Le statut d'auto entrepreneur

Cette mesure permet à toute personne qui souhaite tester ses capacités d'entrepreneur ou qui a besoin de compléter ses revenus, de se lancer sans prendre trop de risques.

Comment ?

Il suffit de déclarer son activité auprès du centre de formalité des entreprises au sein **des Chambres de Commerce et/ou des Chambres de métiers et de l'artisanat de votre département**. Les charges à payer sont ensuite prélevées uniquement sur les gains. Si l'auto-entrepreneur ne gagne rien, il ne paie rien. Ces charges sont payables par le biais du RSI : régime social des indépendants auprès duquel l'auto-entrepreneur dépose un formulaire de déclaration mensuel ou trimestriel.

*ACRE: L'aide à la création ou à la reprise d'entreprise,

*Boutique de gestion - ARTE :

Soutient et accompagne les créateurs de petites entreprises (Auch, Tarbes, Pau)

Eco centre de loisirs Pierre et terre

Vivre dans la nature , une éducation buissonnière

Rendez-vous le 21 novembre 2022

Le club des copains de la nature à Riscle reçoit un groupe d'enfants de 7 à 11 ans tous les mercredis pour vivre ensemble différentes animations de

préservation de l'environnement et de développement durable. Aubin, Carla, Célia, Enora, Jade, Pauline, Romane, ont d'enterré une boîte avec tous leurs

souvenirs vécus ensemble au club des copains de la nature avec un objectif : se retrouver dans 10 ans devant leur arbre et rouvrir cette boîte à trésors.



Le camp à la montagne,
c'était super !!!



On s'est vraiment bien amusés.
On était tous ensemble
dans les nuages OUAH!!!



C'était le jour, où nous
avons enterré la boîte à
souvenirs !



On a fait des briques en terre crue,
c'était super on avait les mains pleines
de terre.



Regardez notre cabane...
Rendez-vous dans 10 ans. On sera tous là pour ouvrir notre super
boîte à souvenirs.



Noël 2011, on a fait un jeu de piste coopératif
en attendant le père Noël...



EVENEMENTS

Marcillac
Crouseilles
Lascazères

Crouseilles Grand atelier de dégustation

Petit rappel

Dans le cadre du projet de coopération transfrontalière Piredes impulsé par le Pays du Val d'Adour, des échanges gastronomiques ont eu lieu entre restaurateurs des 6 territoires, les Comarca Sobrarbe, de Somontano et Los Monegros du Pays aragonais et des pays des Coteaux, des Nestes, et du Val d'Adour côté Midi Pyrénées. Dans l'objectif de valoriser les producteurs et les restaurateurs de chaque territoire un livre consacré aux « Recettes d'aujourd'hui, mets d'antan, les Pyrénées centrales dans l'assiette », a vu le jour courant 2012.

www.val-adour.com

Xavier Spadilero Chef du restaurant le Réverbère à Vic Bigorre et Philippe Piton du Rive Droite, Villecomtal sur Arros n'ont pas manqué le rendez-vous avec leurs collègues espagnols Ismael Ferrer Perez, Estadilla de Huesca. Ces trois restaurateurs qui avaient vraiment envie de se retrouver et de cuisiner ensemble d'autres produits locaux ont partagé leurs techniques et leurs connaissances lors des deux jours des Portes Ouvertes des

appellations Madiran et Pacherenc du Vic-Bilh au Château de Crouseilles et au Chai du Château Arricau Borde. Les chefs cuisiniers régionaux et espagnols ont mis en lumière les vins de la Cave de Crouseilles grâce à des associations inédites. Ils cuisinaient sur place et offraient leurs mets aux convives ravis de mêler des dégustations culinaires et des vins sélectionnés par Denis Degache œnologue et directeur de la cave de Crouseilles.



Offrir pour pouvoir offrir

Le 20^{ème} marché aux plantes à Lascazères, organisé par l'association « il faut cultiver notre jardin », au profit d'une oeuvre caritative aura lieu le dimanche 28 avril 2013.

Amis jardiniers, pourquoi ne pas nous aider à la réussite de ce 20^{ème} marché en préparant dès maintenant semis, boutures, divisions pour étoffer notre marché au profit de la banque alimentaire des Hautes-Pyrénées.

05 62 31 93 28

www.lacardamine.com



Artbrasiliac à Marcillac

Artbrasiliac, une association issue de la Batucada Samba'dour, nous fait partager sa passion pour la culture brésilienne au travers de nombreuses animations. Tout au long de l'année elle propose des stages Batucada, des cours de Capoeira, de langue brésilienne, des ateliers aux écoles, aux collèges...

Cette association s'inspire des écoles de Samba du Brésil. Ses ateliers ne nécessitent pas de niveaux pré-requis mais plutôt des qualités morales basées sur l'échange, la convivialité, le partage, l'envie d'apprendre.

artbrasiliac@gmail.com

06 83 11 08 56

06 80 88 43 50



Batucada Samba'dour



Capoeira ou la danse de la Guerre par Johann Moritz Rugendas 1835

La capoeira, une danse, une lutte, un jeu.

Dans sa forme elle ne ressemble à aucune autre danse, ni à aucun autre art de combat. Elle est l'art de lutter dans la danse et de danser dans la lutte et surtout un jeu.

La batucada, un mélange de 3 cultures : africaine, portugaise et indienne.

La batucada est un genre de musique avec des percussions traditionnelles du Brésil dont les formules rythmiques en font un sous-genre de la samba.

sur une commune

Termes d'Armagnac

La renommée de Termes d'Armagnac avec sa Tour, ses fêtes médiévales, n'est plus à faire au Pays du Val d'Adour mais comme toutes les petites communes rurales elle fait face à de nombreux défis comme l'avenir de ses enfants, l'économie, les voies de communication... L'équipe municipale et son maire Danièle Renaudin depuis 2004 s'y attellent avec modestie et efficacité. Elle nous parle de sa commune.

Des aménagements pour mieux vivre ensemble

« Termes d'Armagnac, compte à ce jour 220 termoises et termois une population plutôt jeune avec des enfants.

En Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) avec Tasque et Cahuzac, nous avons sur notre commune les sections maternelles soit à peu près 44 enfants. Nous dépendons du collège de Plaisance puis de Nogaro où il est possible de continuer au lycée et des bus assurent les transports scolaires.

Nous avons des problèmes avec une circulation traversant le village à grande vitesse, notamment de nombreux camions provenant ou rejoignant les gravières de Cahuzac (qui devrait arrêter en 2014...). Nous avons dû dans un premier temps, en 2007, aménager le carrefour du bas (trois accidents mortels en une seule année), puis plus récemment nous avons réalisé, une jolie place, la place des Armignas, animée d'un Kiosque.

Un projet qui se situe dans la continuité de l'aménagement de la circulation et du développement de Termes d'Armagnac qui accueille près de 15 000 touristes par an pour sa tour et ses fêtes médiévales.

Nous nous sommes battus pendant quatre ans pour préserver notre Poste, au final ce sera une agence postale communale nous réaménageons l'espace de la poste avec un nouveau mobilier, une partie épicerie, une partie bibliothèque, nous avons déjà collecté de nombreux livres. C'est un lieu important qui répond aux premières nécessités et crée du lien social : les parents accompagnent leurs enfants à l'école et en profitent pour faire leurs courses. Ainsi le cœur du village s'anime, nous apprécions, car la saison touristique ne dure pas toute l'année.

Un patrimoine riche et un esprit associatif fort

Nous avons également la chance d'avoir une motte castrale, une des plus remarquables du sud ouest à 600m au nord de la tour sur l'emplacement de l'ancien village. Il nous faut attendre la fin des fouilles de ce site archéologique important pour envisager le développement de projets. Expression aussi

de la vitalité de notre petite commune, nous avons deux associations de chasse, puis également « les amis de la tour de Termes » une association qui gère l'intérieur de la tour, puis une autre « Les lions de Termes » qui gère l'animation extérieure, les spectacles. En toute logique elles viennent de fusionner pour constituer « l'Académie Médiévale Populaire de Termes ». Notre souhait serait la création d'un comité des fêtes qui développerait des activités à l'année pour les jeunes, les moins jeunes, nous effectuons à cet effet un petit sondage pour mesurer les demandes, les besoins.

Un village bien inscrit dans sa communauté de communes

Désormais Termes, avec la fusion des communautés de Riscle et Aignan, fera partie de la nouvelle communauté de commune « Armagnac Adour », il en est le centre géographique. S'il y a eu quelques appréhensions à fusionner, sentiment de perte de démocratie, d'identité...,

elles furent vite dissipées. Il est vrai que nous nous connaissons bien et que cela se passe très bien, en intelligence, en mettant à profit l'expérience, le mieux de chaque communauté. Cette communauté aura toutes les compétences, la communauté d'Aignan apporte la compétence sociale avec un CIAS et Riscle le tourisme. Nous participons à l'ensemble des commissions (voirie, tourisme...) Nous le vivons bien, nous ne nous sentons aucunement lésés, nous y voyons même plutôt un avantage, sans doute fort de notre première expérience communautaire : il est vrai que nous avons pris, lors de notre élection, la commune avec un certain nombre de difficultés en 2004 cela faisait 5 ans qu'il n'y avait pas eu d'investissement routier, les communes avoisinantes ont joué le rôle de la cohérence routière et de la solidarité en nous laissant une part de leur dotation pour nous mettre à niveau, un bel état d'esprit que nous avons retrouvé avec la communauté de Riscle. »



Au centre : Madame Renaudin, maire entourée de trois conseillers municipaux et de la secrétaire

La mobilité, c'est l'affaire de tous

Un bus pour le marché de Vic en Bigorre
06 07 64 30 19

Covoiturage

www.gers-covoiturage.fr
www.covoituragers.com
www.covoiturage64.fr
www.carstops.org

Info transport en bus (lembeye - Morlaas)

www.tourisme-vicbilh.fr/pratique/comment-venir/

La ligne de bus Morlaàs Pau / Pau Morlaàs

www.mairie-morlaas.fr

Ligne de bus

Maligne du Val d'Adour :

www.transports-maligne.fr/

Tarbes - Vic en bigorre - Maubourguet - Madiran

Infos et réservations :

0 800 65 65 00

Transport à la demande « Bus Les Castels » pour les marchés
de Maubourguet et Vic en Bigorre

0.800.65.65.00

Photo : crédit popkom
(Balade insolite Spiral à Nogaro)

Pour participer au journal rejoignez
le Conseil de développement du Pays du Val d'Adour
tel : 05 62 96 44 88
<http://www.val-adour.com>

journal rédigé, mis en page,
distribué par
Popkom
assopopkom@gmail.com

